



Lily of the Valley

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements (CE) N° 1907/2006, (CE) N°1272/2008 et (CE) N°453/2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

Nom commercial : Muguet 12b

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue: composition parfumante.

N'est pas destinée à l'usage personnel sous cette forme ou concentration.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :

Latitude Nature

Le Fournies

81350 ANDOUQUE

France

Tél : 05 63 47 21 81

Web : www.latitudenature.com

E-mail : info@latitudenature.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Non concerné

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

(Législation CLP)

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1B Sensibilisation cutanée 1B

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 - Contient <nom de la substance sensibilisante>Cinnamyl alcohol, alpha-Methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde (MMDHCA), dl-Citronellol, Geranyl acetate, 3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl) -3-cyclohexene-1-carboxaldehyde. Peut produire une réaction allergique

Description : **Mélange de matières premières d'origine naturelle et synthétique.**

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS

(Législation CLP)



Lily of the Valley

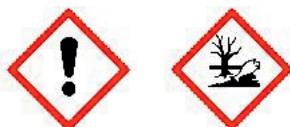
Mention d'avertissement : ATTENTION

EDI2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1B Sensibilisation cutanée 1B

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

EUH208 - Contient <nom de la substance sensibilisante>Cinnamyl alcohol, alpha-Methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde (MMDHCA), dl-Citronellol, Geranyl acetate, 3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl) -3-cyclohexene-1-carboxaldehyde. Peut produire une réaction allergique



2.3. Autres dangers

Contient dl-Citronellol, Benzyl benzoate, 3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl) -3-cyclohexene-1-carboxaldehyde, Geranyl acetate, alpha-Methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde (MMDHCA), alpha-Amylcinnamic aldehyde (ACA), p-tert-Butyl-alpha-methylhydrocinnamic aldehyde (Lilial)

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non concerné

3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Pourcentage %
Dimethyl benzyl carbinyol acetate (alpha,alpha-Dimethylphenethyl acetate)	151-05-3	205-781-3	EHC3 - H412	[5-10]
Linalool	78-70-6	201-134-4	EDI2, SCI2 - H315, H319	[5-10]
Phenylethyl alcohol	60-12-8	200-456-2	ATO4, EDI2 - H302, H319	[5-10]
Tetrahydro-2-isobutyl-4-methyl-pyran-4-ol	63500-71-0	405-040-6	EDI2 - H319	[5-10]
dl-Citronellol	106-22-9	203-375-0	EDI2, SCI2, SS1B - H315, H317, H319	[5-10]
3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl) -3-cyclohexene-1-carboxaldehyde	31906-04-4	250-863-4	SS1B - H317	[0-5]
Benzyl acetate	140-11-4	205-399-7	EHC3 - H412	[0-5]
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9	ATO4, EHA1, EHC2 - H302, H400, H411	[0-5]



Lily of the Valley

Cinnamyl alcohol	104-54-1	203-212-3	SS1B - H317	[0-5]
Geranyl acetate	105-87-3	203-341-5	EHC3, SCI2, SS1B - H315, H317, H412	[0-5]
Indole	120-72-9	204-420-7	ATD3, ATO4 - H302, H311	[0-5]
alpha-Methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde (MMDHCA)	1205-17-0	214-881-6	EHC2, SS1B - H317, H411	[0-5]

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Non concerné

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non concerné

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rincage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO₂, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable..

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Non concerné



Lily of the Valley

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

Conditions de stockage:

A température fraîche et constante, autour de 15 °C, à l'abri de toute source de chaleur, de l'air et de la lumière

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Non concerné

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore à jaune pâle
Odeur :	Fleurie, muguet
Point éclair :	
Densité relative (d ₂₀ /20) :	[0.9117 ; 0.9490]
Indice de réfraction @ 20°C :	[1.4741 ; 1.5039]

9.2. Autres informations

Non concerné

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Non concerné



Lily of the Valley

10.2. Stabilité chimique

Non concerné

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non concerné

10.4. Conditions à éviter

Non concerné

10.5. Matières incompatibles

Non concerné

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations Toxicité Aigue :

Orale

4 478,68 (Déterminée)

Inhalation

Non Déterminée

Cutanée

Matière non classée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non concerné

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non concerné

12.4. Mobilité dans le sol

Non concerné

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non concerné

12.6. Autres effets néfastes

Non concerné

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les



Lily of the Valley

égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR : Non concerné

IMDG:Non concerné

IATA :Non concerné

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Non concerné

IMDG:Non concerné

IATA :Non concerné

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non concerné

IMDG:Non concerné

IATA :Non concerné

14.4. Groupe d'emballage

ADR : Non concerné

IMDG:Non concerné

IATA :Non concerné

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : Non concerné

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non concerné

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Contient matières R43 3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl) -3-cyclohexene-1-carboxaldehyde, Cinnamyl alcohol, dl-Citronellol : Peut provoquer des allergies.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.



Date d'impression :01/02/16

Version : CLP

Référence : BO 12b

Date de révision : 01/02/16

Lily of the Valley

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

L'attention de l'utilisateur est attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lesquels il a été conçu.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes.

Listedespoinstmodifiés:2.1 2.2 2.3 3.2 11.1 14.1 14.2 14.3 14.4
14.5